



Le parquet général de la cour d'appel de Paris va requérir le maintien en détention de Jérôme Kerviel, soupçonné de falsifications ayant coûté 4,9 milliards à la Société Générale. Sa demande de remise en liberté est examinée vendredi. © AFP.

Environnement / Une révolution (verte) dans la mentalité des sociétés

# La chasse au CO<sub>2</sub> est ouverte

**DE GRANDES** sociétés l'ont fait. Les Belges emboîtent le pas : afficher un bilan carbone neutre. Même s'il faut payer.

Nike, Google, Eurostar, Barclays, News Corp, KPMG ou Yahoo – pour n'en citer que quelques-unes. Toutes ont décidé de s'inscrire dans la neutralité : ces grandes compagnies sont devenues « CO<sub>2</sub> neutres ». Non pas qu'elles aient arrêté d'émettre du carbone dans l'atmosphère. Mais elles ont décidé d'effacer leur ardoise en compensant leurs émissions.

Le monde des entreprises belges n'échappe pas non plus à cette lame de fond CO<sub>2</sub>. De plus en plus de sociétés communiquent sur leur responsabilité environnementale. Ou s'engagent à réduire émissions ou consommation d'énergie – ce qui revient indirectement au même. Dernier « coming out » en date : Delhaize. Certains se promettent à la neutralité, comme Colruyt. D'autres enfin ont déjà franchi le pas. Connus du grand public ou pas. En voici un échantillon.

**« Nous n'utilisons que des ingrédients naturels, c'était donc une question de crédibilité »**

temement au même. Dernier « coming out » en date : Delhaize. Certains se promettent à la neutralité, comme Colruyt. D'autres enfin ont déjà franchi le pas. Connus du grand public ou pas. En voici un échantillon.

**Banque Degroof.** Etienne de Callataj, économiste en chef, y tient : « Il s'agit d'une décision collective du comité exécutif ». Pas une lubie individuelle. D'ailleurs, le projet joue l'ouverture, puisque la « greening team » mise sur pied est ouverte à tous. En janvier, la banque privée annon-

çait sa nouvelle neutralité en termes de CO<sub>2</sub>. Une question de conscience sociétale et environnementale. D'image, aussi. « Nos services s'inscrivent dans la durée. Par exemple, nous gérons l'argent de personnes âgées qui se demandent comment le transmettre aux générations futures. Quel lien symbolique fort ! » Et donc de positionnement marketing,

avoue Etienne de Callataj. Sans oublier le contexte favorable : « d'excellents résultats ».

Degroof s'est lancée dans un bilan carbone pour l'exercice 2007. Comme il est difficile de réduire ce qui est déjà émis, la banque a payé pour compenser, en investissant dans un projet de biomasse au Rajasthan.

Le montant exact ? « Plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est beaucoup, même si cela reste marginal par rapport au chiffre d'affaires. » Une opération qui sera récurrente, mais d'un montant inférieur à l'avenir, au vu des efforts planifiés : changer de fournisseur d'électricité, imposer des filtres à particules sur les voitures

de leasing, regrouper les envois d'extraits de compte.

**Dolfin.** Petite chocolaterie active sur le marché de la tablette, Dolfin emploie 28 personnes en haute saison. « Notre engagement en termes de CO<sub>2</sub> provient de notre stratégie de produits », dit Gilles van der Meerschen, qui a repris Dolfin avec un associé en 2006. « Nous n'utilisons que des ingrédients naturels, c'était donc une question de rester crédible tout au long de la chaîne. » Le bilan carbone de l'exercice 2007 est clair : 238 tonnes de CO<sub>2</sub>. « Pour le compenser, cela a coûté 7.000 euros. Avec un retour sur investissement d'un an, remarquable ! » Dolfin s'est fixé comme objectif

une réduction – « raisonnable » – de 15 % de ses émissions. L'outil : un code de conduite interne afin de conscientiser les collaborateurs. Les mesures : baisse de la température d'un degré dans les locaux, passage à l'électricité verte, installation de minuteriers et d'ampoules à basse consommation, incitation au covoiturage, utilisation de papier recyclés ou de cartons issus de forêts bien gérées et achat de voitures hybrides pour la direction.

**Ertzberg.** Holding financier d'une quarantaine de personnes, Ertzberg est actif dans l'immobilier en milieu urbain. « Nous rénovons beaucoup de vieux bâtiments, souvent classés », indique Jo Vandeborgh, administrateur délégué. « Et nous sommes donc déjà inscrits dans un travail durable. » Le déclin a lieu en 2005 : il faut aller plus loin. Résultat au buffet de midi : fruits et légumes « bio », en provenance des environs. « Malgré tout, subsistaient des émissions inévitables, source d'une certaine frustration. »

Alors autant prendre le taureau par les cornes. Le bilan carbone est établi pour tout le groupe : collaborateurs, conseil d'administration, actionnaires, comi-

té de direction. La totale : vie professionnelle et privée. On compte 25.000 euros en 2007. Et on resserre la ceinture CO<sub>2</sub>. Couper l'électricité quand on sort de son bureau – « vite dit, pas vite fait » –, on passe au vert pour l'électricité, on étudie la possibilité d'installer une pompe à chaleur au siège social même s'il est classé et d'avoir des véhicules hybrides en leasing, on privilégie les trajets en TGV en Europe et on ne se déplace plus pour une partie des réunions : vive les « conférence calls » !

« Pour cela, il faut mobiliser tout le monde, sans être extrémiste. Ce n'est pas facile de changer les habitudes, il faut un plan holistique qui inspire les gens. »

**Administrations.** Dans le secteur public, on réfléchit également. Aussi la ville de Charleroi vient-elle de franchir le pas initial : la réalisation d'un bilan carbone. Une première. Du côté de la ville d'Hasselt, on compense systématiquement les déplacements en avion. Même démarche obligatoire au sein de Bruxelles Environnement – les autres administrations bruxelloises y sont juste invitées. ■ **BENOÎT MATHIEU**



CHARLEROI a franchi le pas et veut mesurer son impact environnemental. Elle est la première ville à dresser son bilan carbone. Dans le privé, les sociétés ont une longueur d'avance. © THIENPONT.

## En Belgique, sociétés et particuliers peuvent frapper à trois portes

Trois organismes de compensation existent en Belgique. Ils ont tous vu le jour en 2007. Dans une étude datant de novembre de la même année, Inter-Environnement Wallonie dresse le classement des performances de la quinzaine de sociétés ou ONG qui sont actives dans le domaine de la compensation. Beau résultat des Belges, qui se classent tous les trois dans le top cinq.

Fondée en janvier 2007, CO2logic est la seule société belge de compensation à être agréée pour dresser le bilan carbone de l'Ademe. Ses certificats verts émis sont validés par les Nations Unies et correspondent à des réductions d'émissions déjà réalisées. Ses projets sont situés en Inde et produisent de l'électricité à partir de déchets agricoles. Climact a vu le jour en février

2007. Situés également en Inde, les projets sélectionnés par Climact sont en cours de validation et de réalisation. Ils concernent la production d'électricité au moyen d'éoliennes et de turbines hydroélectriques ou la récupération de méthane grâce au traitement d'eaux usées.

CompenCO2 est la petite dernière, née en juin 2007. Les certificats verts qu'elle émet sont véri-

fiés par un tiers mais pas validés « officiellement » par les Nations Unies. CompenCO2 investit en Inde, dans un champ d'éoliennes. La société étudie également la possibilité de soutenir des projets africains, en Ethiopie notamment. **B.M.**

www.co2logic.com  
www.climact.com  
www.compenco2.be

### REPÈRES

**Le bilan carbone, c'est quoi ?** Il s'agit d'une méthode de comptabilisation globale des émissions de gaz à effet de serre, mise au point par Jean-Marc Jancovici pour l'Ademe, l'agence française de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. A partir de données facilement accessibles, le Bilan Carbone évalue les émissions directes ou induites par l'activité. Ce bilan se distingue de l'empreinte écologique, plus complète, qui englobe l'ensemble des pressions sur les ressources naturelles et s'exprime en hectares. Neuf organismes sont agréés en

Belgique pour effectuer ce bilan.

**Existe-t-il d'autres méthodes ?** Le Bilan Carbone n'est pas le seul standard de comptabilité carbone. Il jouit cependant d'une crédibilité scientifique accrue car il tient compte des émissions en aval et en amont de l'activité. Il est en outre le seul à s'appliquer à des collectivités territoriales, comme la ville de Charleroi.

**Compenser, c'est quoi ?** Toute personne ou entreprise désirant afficher un bilan neutre en termes de CO<sub>2</sub> peut compenser ses pollutions par l'achat de certificats investis dans des projets pro-

pres, via les organismes de compensation, souvent dans des pays en voie de développement. Ces organismes investissent dans des puits de carbone qui n'auraient pas nécessairement vu le jour sans cet apport d'argent.

**Compenser, ça suffit ?** Autant les associations de défense de l'environnement que les organismes de compensation tapent sur le clou : la compensation doit être une démarche complémentaire à un effort de réduction des émissions ici même. Elle ne doit être qu'une solution ultime pour les émissions « résiduelles ». **B.M.**

### BREF

#### JUDICIAIRE

**QFIE : vers la prescription dans le dossier de KBC**

Le parquet bruxellois va demander en chambre du conseil la prescription dans une affaire de fraude à l'impôt impliquant la banque KBC, a rapporté *De Tijd*. Près de 20 ans après les faits, le dossier n'est pas encore passé devant la chambre du conseil. Il portait sur des fraudes de plusieurs millions sur la quotité forfaitaire d'impôt étranger (QFIE). L'an dernier, la prescription avait déjà été décidée dans deux autres dossiers portant sur la QFIE contre les banques Anhyp et Crédit Lyonnais, ce qui avait provoqué une controverse à la Chambre sur l'échec des poursuites de ces grosses affaires de fraude à l'impôt à Bruxelles. (b.)

### Aéronautique / L'entreprise va délocaliser des activités au Brésil

## La Sonaca en grève jusqu'à lundi

Informés en conseil d'entreprise de la décision de la direction de la Sonaca de délocaliser des activités vers une filiale brésilienne, les ouvriers de l'entreprise située à côté de l'aéroport de Charleroi ont entamé un mouvement de grève, mercredi, suivis le lendemain par les employés. Le travail ne devrait reprendre que lundi.

La délocalisation concerne l'assemblage des bords d'attaque des avions brésiliens Embraer 170 et 190, l'assemblage des panneaux de ces mêmes avions devant cependant rester à Gosselies.

En cause ? « La faiblesse du dollar, bien entendu, qui nous oblige à prendre sans attendre

des mesures complémentaires à celles de notre plan de restructuration Défi 2007 », commente Pierre Sonveaux, président du conseil d'administration. Ce plan génère les effets attendus puisque nous en sommes à plus de 50 millions d'euros d'économies récurrentes, et que nous avons acté un retour à l'équilibre opérationnel l'an dernier. Mais il avait été élaboré à une parité de 1,25 dollar par euro et pas de 1,55 comme aujourd'hui. »

Selon Pierre Sonveaux, les délocalisations qui débiteront au dernier trimestre 2008 et nécessiteront des investissements au Brésil ne menaceront pas l'emploi qui restera au-delà des

1.500 personnes à Gosselies jusqu'à la fin 2009 comme prévu. Et ce, étant donné la montée en cadence des autres programmes, auprès d'Airbus notamment. La même garantie d'emploi serait valable pour la réorganisation de l'usine dite des « petites pièces élémentaires », dont la productivité devrait selon la direction être augmentée de 30 %. Pourquoi, dès lors, cette grève ? « Il faut être aveugle pour ne pas voir qu'il s'agit là du début d'un processus irréversible, qui concerne une activité qui est précisément notre spécialité », estime Vincent Marzolla, président de la délégation FGTEB. Ce qui est parti au Brésil ne reviendra plus, vu les coûts salariaux

plus faibles là-bas et la production en zone dollar, et de telles mesures auront donc inévitablement un impact négatif sur l'emploi à moyen terme ».

Du côté des employés, Tony Demonté, permanent de la CNE, s'étonne du calendrier et évoque une maladresse de la direction. « Ce mouvement aurait pu être évité, d'autant que le volume de travail est même supérieur aujourd'hui qu'avant la restructuration », estime-t-il. Vu l'évolution du dollar, il fallait s'attendre à une telle mesure mais elle aurait dû être négociée. Nous demandons en tout cas qu'un moratoire soit décidé vis-à-vis de toute nouvelle délocalisation. ■ **BENOÎT JULY**

### BREF

#### SOCIAL

**Commscope Europe : fin de l'occupation**

Les 113 travailleurs de l'usine Commscope Europe, spécialisée dans la fabrication de câbles coaxiaux pour la télécommunication, réunis en assemblée générale jeudi ont voté à l'unanimité la reprise du travail vendredi. Après une matinée de discussions, les organisations syndicales sont ressorties avec sous les bras, des garanties, préalables aux négociations. Celles que la direction américaine dégagea des moyens nécessaires pour assurer un volet social digne et rencontrera des investisseurs potentiels en vue d'une reprise des activités (dans le même secteur ou non) en préservant un maximum d'emploi. Le chômage économique est supprimé. (Fa.S)